



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/59
7 Avril 2011

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-troisième réunion
Montréal, 4 - 8 avril 2011

RAPPORT DU SOUS-GROUPE SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

1. Le Sous-groupe sur le secteur de la production s'est réuni à nouveau lors de la 63^e réunion du Comité exécutif. Celui-ci comprend les pays suivants : Argentine, Australie, Chine, Cuba, États-Unis d'Amérique, Japon, Koweït et Suisse. Des représentants de l'UNIDO et de la Banque mondiale étaient également présents à titre d'observateurs.

Point 1 de l'ordre du jour : Sélection du responsable

2. Le Sous-groupe a choisi l'Australie comme responsable.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

3. Le Sous-groupe a adopté le projet d'ordre du jour proposé par le Secrétariat, qui figure à l'annexe I.

Point 3 de l'ordre du jour : Organisation des travaux

4. La Réunion a décidé d'examiner l'ordre du jour tel que présenté.

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport périodique sur l'audit technique du secteur de la production de HCFC en Chine

5. Le Secrétariat a présenté un rapport périodique sur l'audit technique du secteur de la production de HCFC en Chine, en remettant d'abord le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/SGP/2. Il a indiqué que des soumissions avaient été reçues et qu'elles faisaient l'objet d'un examen technique par le Secrétariat. Il a par ailleurs précisé que l'aspect financier des soumissions serait évalué par le BNUN suite à l'achèvement de l'évaluation technique. La recommandation b du document prie les membres d'exprimer leur préférence à mener l'audit technique auprès d'un échantillon d'usines représentatif ou auprès de toutes les usines, vu qu'il pourrait être nécessaire de cibler toutes les usines produisant des HCFC à des fins autres que comme matière première au cours de la première étape du plan du secteur de la production de HCFC en Chine, tout en gardant à l'esprit qu'il pourrait y avoir des conséquences sur l'échéancier de la réalisation de l'audit technique. Il a été proposé de procéder par étapes, en donnant la priorité à l'achèvement de l'audit technique des producteurs de HCFC-141b et d'un échantillon d'usines de production de HCFC-22, ces audits devant ensuite mener à la réalisation d'un audit technique détaillé de toutes les usines produisant des HCFC présenté dans un rapport final.

6. Pour ce qui est des échéances, la Chine a indiqué qu'elle souhaiterait faciliter l'achèvement de l'audit technique du secteur de la production de HCFC le plus rapidement possible car la réalisation du plan sectoriel repose sur l'achèvement des audits techniques. À cet égard, le Secrétariat a indiqué qu'il suggérerait que le sous-traitant mène le plus grand nombre possible d'audits techniques et intègre un rapport provisoire dans le plan de travail. Ce rapport provisoire serait soumis à l'examen du Comité exécutif à sa 65^e réunion, le rapport final étant attendu pour la 66^e réunion.

7. Il a été souligné que l'approche par étapes et la remise des audits techniques des usines de production de HCFC-141b avant l'audit technique détaillé ne devraient pas avoir d'impact sur quelles usines de HCFC devraient d'abord être considérées pour l'élimination.

Point 5 de l'ordre du jour : Travail accompli jusqu'à présent sur les derniers éléments d'une décision finale concernant le secteur de la production des HCFC

8. En raison des contraintes de temps, ce point de l'ordre du jour n'a pas été examiné.

Point 6 de l'ordre du jour : Questions diverses

9. Il n'y avait pas de questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour.

Recommandations

10. À la lumière des discussions ci-dessus, le Sous-groupe sur le secteur de la production recommande au Comité exécutif :

- a) De prendre note du rapport périodique sur le processus d'appel d'offres pour l'audit technique du secteur de la production de HCFC en Chine;
- b) De prier le Secrétariat d'envisager que le sous-traitant chargé des audits techniques en Chine présente un rapport provisoire incluant les usines de production de HCFC-141b, et dans la mesure du possible les usines de production de HCFC-22, ainsi qu'un rapport final sur l'audit détaillé de tous les producteurs de HCFC, sans porter atteinte au choix des usines d'abord considérées pour l'élimination.

Annexe I

Ordre du jour

1. Sélection du responsable.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Organisation des travaux.
4. Rapport périodique sur l'audit technique du secteur de la production de HCFC en Chine, document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/SGP/2.
5. Travail accompli jusqu'à présent sur les derniers éléments d'une décision finale concernant le secteur de la production des HCFC, document UNEP/OzL.Pro/63/SGP/3.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport.
8. Clôture de la réunion.